

ANNEXE 1 AU RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

Approvisionnement en fioul lourd
au profit du site de Coetquidan
DAF_2025_001533

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

RELATIVE AUX CAPACITÉS TECHNIQUES MINIMALES EXIGÉES

Conformément aux exigences de l'article 5.5 du règlement de consultation et à la demande du pouvoir adjudicateur, je déclare sur l'honneur disposer :

- de la capacité à fournir (ou de la capacité confiée à un tiers de fournir) les carburants mentionnés dans les quantités estimées ;
- des moyens de contrôle qualité accrédités propres à l'entreprise ou confiés à un tiers dont les références seront transmises, pour garantir de la conformité des produits aux spécifications mentionnées au cahier des charges ;
- de la capacité à délivrer les carburants, quels que soient les régimes fiscaux applicables ;
- des moyens techniques permettant le chargement de camions citernes porteurs ou semi-remorques.

Date et signature

(d'une personne habilitée à engager la société)